

# Monter un projet biodiversité

**Atelier d'écriture  
mardi 10 octobre 2023**

*Gaëlle Bodinaud et Fanny Poirot*



COFINANCÉ PAR  
UNION EUROPÉENNE



*L'Europe s'engage  
en Bretagne*

## Ateliers d'écriture

# Programme

Tour de table

Éléments de cadrage

Consignes de l'atelier

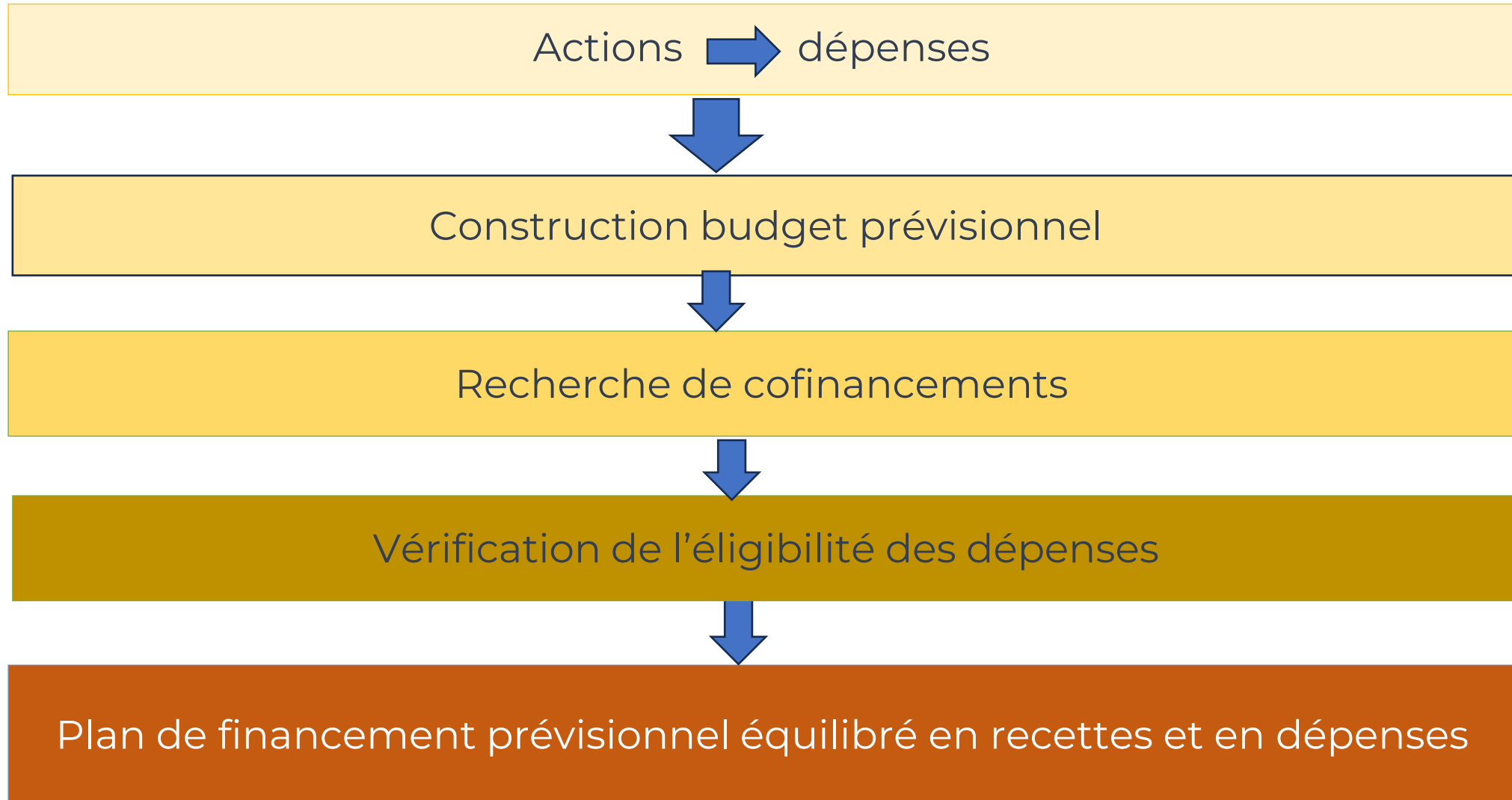
Mise en pratique sur vos projets

Restitution des questions soulevées

Autres sources de financement

# Éléments de cadrage

# Préalables avant de monter un projet : connaître les étapes du montage financier d'un projet



# Préalables avant de monter un projet : connaître la vie administrative et financière d'un projet FEDER



## Prendre en compte :

- La durée nécessaire et incompressible pour monter un projet
- La trésorerie indispensable pour avancer les fonds jusqu'à la 1<sup>ère</sup> demande de paiement

# Les éléments administratifs demandés :

- Le calendrier du projet
- Les moyens dédiés au projet : *ceux nécessaires à la réalisation du projet, au suivi administratif et financier et les moyens financiers*
- Des engagements à valider
- Un suivi comptable spécifique (comptabilité analytique ou autre suivi)
- Principes horizontaux
- Obligations de publicité
- Commande publique
- Pièces justificatives

## Quelques exemples : suivi comptable

- Enregistrement dans une comptabilité analytique avec un code associé au projet pour le suivi des dépenses et des recettes. (Préciser le code s'il est connu. S'il n'est pas connu au dépôt du dossier indiquer clairement qu'il sera défini par la suite)
- Si pas de comptabilité analytique, expliquer comment se fait le suivi des dépenses et des ressources du projet (tableau excel de suiv...)
- Code projet ajouté sur les factures lors de leur réception.
- Code projet indiqué sur les notes de frais, les feuilles de temps.
- La comptabilité ne permet pas de répartir les salaires selon les projets. Le suivi des frais de personnel lié au projet sera réalisé par la tenue de fiche de temps traçant les heures consacrées au projet.

# Quelques exemples : lutte contre la fraude et le conflit d'intérêts

Pour les collectivités et établissements publics :

- Attestation d'absence de conflit d'intérêts dans le cadre des marchés publics
- Un référent déontologie
- Formation des agents / des élus : sensibilisation contre le conflit d'intérêts et la prise illégale d'intérêts), formation gestion du risque abordant ces thèmes
- Charte de l'élu local rappelant ces principes
- Règlement intérieur avec un volet prévention des conflits d'intérêts et de la fraude.

Pour les associations :

- Audit ou contrôles des comptes annuels par un commissaire aux comptes
- Validation des dépenses par le Président et/ou le Trésorier avant achats
- Contrôles internes destinés à prévenir et détecter les erreurs et les fraudes
- Engagement des administrateurs de l'association à déclarer tout conflit d'intérêts
- Sensibilisation contre le conflit d'intérêts, la fraude
- Respect des règles de la commande publique si concernée



# Les projets multi-partenariaux

- **Définition projet partenarial :**

Mise en œuvre d'un projet commun/collaboratif sous la responsabilité d'un bénéficiaire désigné « chef de file », avec des partenaires.

- **Obligations du chef de file :**

- préparer et présenter la demande d'aide au nom de tous les partenaires
- veiller au bon déroulement du projet
- faire le suivi administratif et financier du projet (*remontée des dépenses, remontée des livrables, remontée des justificatifs de versement des cofinancements etc...*)
- Reverser l'aide du FEDER aux partenaires

- **Obligations des partenaires :**

- Chaque partenaire doit faire son propre suivi des dépenses et des cofinancements
- Chaque partenaire doit faire remonter au chef de file son suivi des dépenses, son suivi de versement des cofinancements et ses livrables

# Respect de la commande publique

## Qui ?

- Les personnes morales de droit public
- Les personnes morales de droit privé répondant à des besoins d'intérêt général

## Qu'est-ce que vérifie le service instructeur ?

- Achats faible montant (inférieur à 40 000€ HT) : procédure spécifique allégée (attestation sur l'honneur selon modèle type)
- Les autres achats :
  - Choix de la procédure et définition préalable du besoin
  - Conformité de la publicité (support et délais)
  - Contenu des documents de consultation
  - Sélection des candidatures et des offres
  - Notification et acte d'engagement, information des candidats non retenus
  - Exécution du marché

# Les catégories de dépenses éligibles : Les spécificités des AAP FEDER

Options de  
coûts  
simplifiés

Postes de dépenses directes	Description de la dépense	Pièces justificatives
<b>Frais de personnel</b>	Temps fixe dédié à l'opération (% par mois) Temps variable dédié à l'opération	Contrat ou fiche de poste Le prévisionnel du temps passé sur le projet par salarié/agent en heures Descriptif des modalités internes de suivi de temps de travail Modèle de suivi de temps de travail
<b>Frais de déplacement</b>	Déplacement sur frais km Restauration	Descriptif interne des modalités de remboursement Prévisionnel
<b>Coûts indirects</b>	Frais de structures Personnel intervenant ponctuellement	
<b>Frais de déplacement</b>	Déplacement sur frais réel (train) Hébergement	Descriptif interne des modalités de remboursement Prévisionnel
<b>Dépenses d'investissement matériel</b>	Fournitures Équipements Matériels divers	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Si soumis à la commande publique : les pièces liées au marché + devis</li> <li>- Si non soumis à la commande publique : uniquement les devis</li> </ul>
<b>Communication</b>	Panneau, site internet, organisation d'un événement, création d'un visuel...	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Si soumis à la commande publique : les pièces liées au marché + devis</li> <li>- Si non soumis à la commande publique : uniquement les devis</li> </ul>
<b>Prestations externes (sous-traitance)</b>	Etudes Diagnostics Travaux	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Si soumis à la commande publique : les pièces liées au marché + devis</li> <li>- Si non soumis à la commande publique : uniquement les devis</li> </ul>

Coûts  
au réel

# Les Options de Coûts simplifiés dans les AAP FEDER

- **Options de coûts simplifiés :**

Méthode alternative au calcul et à la justification des dépenses des bénéficiaires à coût réel pour alléger la charge administrative des bénéficiaires et réduire le taux d'erreur.

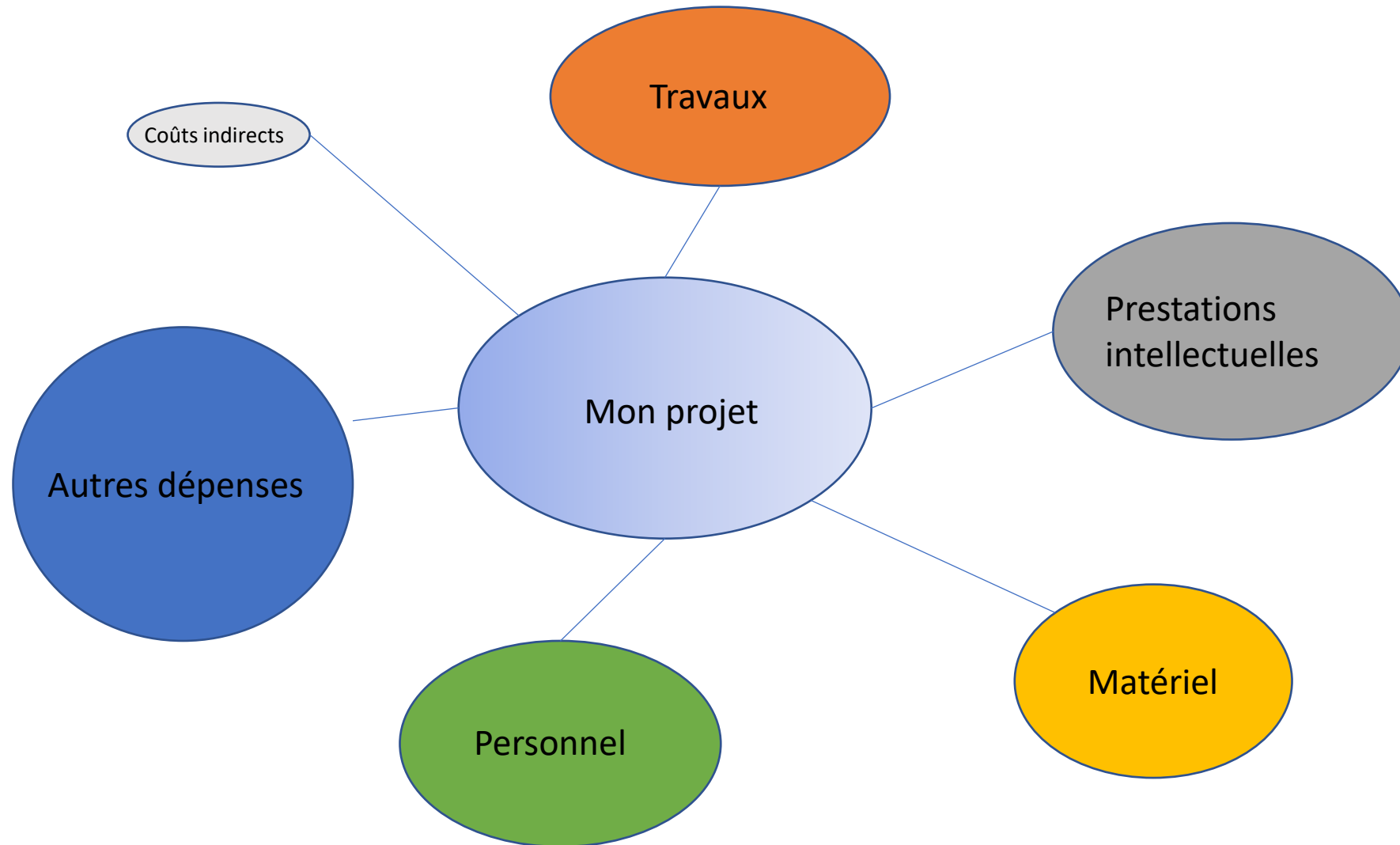
Postes de dépenses soumis aux OCS	OCS	Exemples
<b>Frais de personnel</b>	34,12€/h depuis 01/01/2023	heures passées sur le projet x 34,12 = coût de personnel
<b>Frais de restauration</b>	16,30€ en 2023	X nombre de repas * 16,30 = coût de restauration
<b>Frais kilométriques</b>	0,636€/km pour 2023	distance prévisionnelle x 0,636 € = coût de transport
<b>Coûts indirects</b>	7% des coûts directs Ou 15% des frais de personnel	Somme de toutes les dépenses * 0,07 = montant des coûts indirects du projet à ajouter à la somme des dépenses directes

# Consignes de l'atelier



## Consignes de l'atelier d'écriture

- A partir de vos projets, identifier les dépenses et les inscrire dans les catégories éligibles au FEDER.
- Définir les justificatifs associés aux dépenses.
- Pour vous aider : la liste des catégories de dépenses et un exemple de répartition



Mes actions	Les dépenses	Les justificatifs	Le montant prévisionnel
Réalisation d'études complémentaires	Diagnostic pollution lumineuse	2 devis	
	Inventaire complémentaire	2 devis	
Sensibilisation des habitants du territoire	Réalisation d'une vidéo	2 devis	
	Impression de flyer	2 devis	
	Réunion d'information	Nb heures de personnel	
Restauration de mares	Curetage de 3 mares et mise en défens	Marché public	
Pilotage du projet	Suivi par un agent	Fiche de poste et contrat travail Nb heures	
	Frais kilométriques	Nombre de kilomètres estimés	
	Frais de repas	Nombre de repas estimés	
	Train	Copie écran coût du trajet	
	Coûts indirects		



# Quelques pistes de cofinancements

# Informations préalables à la recherche de financement pour un projet territorial en faveur de la biodiversité phase « diagnostic » :

Le **montant moyen** pour un projet de ce type :

- entre 30.000€ et 75.000€ pour une commune
- entre 100.000€ et 300.000€ pour un EPCI

**Les dépenses** se répartissent entre :

- l'animation du projet
- les actions d'études et de diagnostics
- les actions de sensibilisation et de mobilisation

**Durée moyenne du projet : entre 2 et 3 ans**

# Informations préalables à la recherche de financement projet territorial en faveur de la biodiversité phase « mise en œuvre d'un plan d'actions » :

Le **montant moyen** pour ce type de projet :

- entre 60.000€ et 120.000€ pour une commune
- entre 200.000€ et 500.000€ pour un EPCI, un PNR...

**Les dépenses** se répartissent entre :

- l'animation du projet
- les actions d'acquisition foncière
- les travaux
- les actions de sensibilisation et de mobilisation
- des études (inventaires, analyse du fonctionnement du milieu, étude pré-opérationnelle avant travaux)

**Durée moyenne** : la durée de ce type de projet est très différente d'un projet à l'autre. Le montage peut varier en fonction des initiatives locales : certains territoires vont engager une opération de restauration d'envergure qui peut ne durer qu'une année ; d'autres vont solliciter une aide pluriannuelle pour la coordination et le suivi d'un programme global d'études et de travaux de restauration et de préservation des continuités écologiques.

# Le financement public des projets #biodiversitéBZH...

lors d'un **diagnostic** de territoire

## Au niveau national



Office français de la biodiversité  
Atlas de la biodiversité communale  
et intercommunale



DREAL Bretagne  
Soutien aux collectivités

Etat – Fonds vert



Agence de l'eau Loire-Bretagne  
Etudes et travaux de restauration des  
habitats, frayères et espèces

*Pour la biodiversité des milieux aquatiques et humides  
dans le cadre des plans de gestion des poissons  
migrateurs et des plans d'actions nationaux*

## Au niveau régional



FEDER  
Continuités écologiques

Région Bretagne  
Contrat Nature TVB

*Priorité aux structures intercommunales  
ou les groupements de communes*

## Au niveau départemental



Contrat de territoire



Protection des milieux naturels



Contrat départemental  
de solidarité



Fonds d'intervention en matière de préservation  
et de mise en valeur des espaces naturels

# Le financement public des projets #biodiversitéBZH...

lors de la mise en œuvre d'un plan d'actions sur un territoire

## Au niveau national



DREAL Bretagne  
Soutien aux collectivités

Etat – Fonds vert



Agence de l'eau Loire-Bretagne  
Qualité des milieux aquatiques  
et biodiversité

*Pour la biodiversité des milieux aquatiques et humides pour des travaux pour restaurer la continuité écologique et corriger les altérations (priorité aux actions dans les contrats territoriaux).*

## Au niveau régional



FEDER  
Continuités écologiques



Région Bretagne  
Contrat Nature TVB

*Priorité aux structures intercommunales ou les groupements de communes*

## Au niveau départemental



Contrat de territoire



Protection des milieux naturels



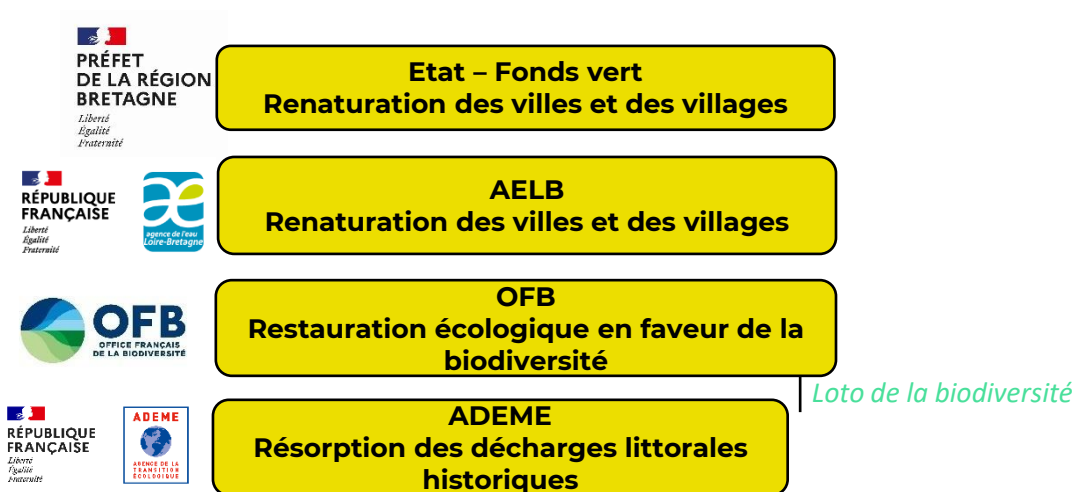
Contrat départemental de solidarité



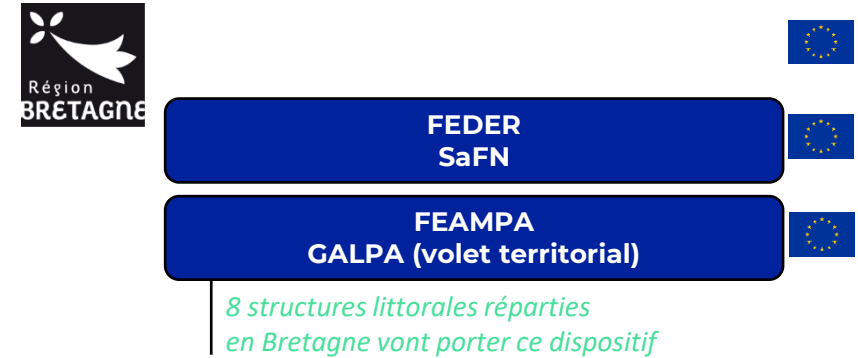
Fonds d'intervention en matière de préservation  
et de mise en valeur des espaces naturels

# Le financement public des projets #biodiversitéBZH... en faveur de la renaturation

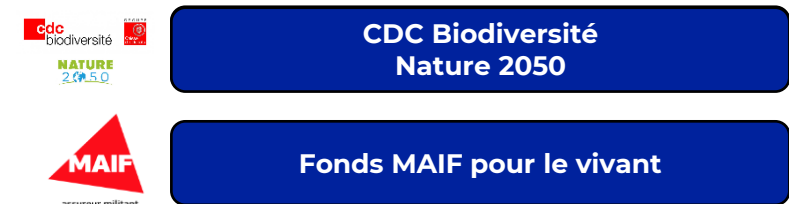
## Au niveau national



## Au niveau régional



## Via des fonds privés :



# Vos contacts

## La Région Bretagne

- **Rosine Binard & David Gobin** – chargée.e.s de mission Réserves naturelles régionales.  
[rosine.binard@bretagne.bzh](mailto:rosine.binard@bretagne.bzh) & [david.gobin@bretagne.bzh](mailto:david.gobin@bretagne.bzh)
- **Gaëlle Bodinaud** – chargée de mission stratégie et fonds européens pour l'environnement.  
[gaelle.bodinaud@bretagne.bzh](mailto:gaelle.bodinaud@bretagne.bzh)
- **Karine Delabroise** – chargée de la connaissance du patrimoine naturel et de la biodiversité.  
[karine.delabroise@bretagne.bzh](mailto:karine.delabroise@bretagne.bzh)
- **David Morin** – chargé de mission renaturation.  
[david.morin@bretagne.bzh](mailto:david.morin@bretagne.bzh)
- **Gaëlle Namont** – chargée de mission TVB. [gaelle.namont@bretagne.bzh](mailto:gaelle.namont@bretagne.bzh)
- **Fanny Poirot** – instructrice de fonds européens. [fanny.poirot@bretagne.bzh](mailto:fanny.poirot@bretagne.bzh)

## L'Agence Bretonne de la Biodiversité

- **Nolwenn Cozannet** – chargée de mission montage et financement de projets.  
[nolwenn.cozannet@biodiversite.bzh](mailto:nolwenn.cozannet@biodiversite.bzh)
- **Mathilde Lefranc** – chargée de mission montage et financement de projets.  
[mathilde.lefranc@biodiversite.bzh](mailto:mathilde.lefranc@biodiversite.bzh)
- **MaQuestion #biodiversitéBZH**

# Des outils à votre disposition

- Un **replay** du webinaire « les clés pour monter un projet biodiversité » disponible en ligne
- Des **ateliers d'écriture** (en petit comité et en présentiel)
- **MaQuestion #biodiversitéBZH**

Infos & inscriptions à venir dans la newsletter « **La Mensuelle de la #biodiversitéBZH** ». [Abonnez-vous !](#)